

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	11 <sup>ème</sup>
Nom de site	11_ALPHONSE_BAUDIN_75011	Numéro	75111_077_01
Adresse du site	11, rue Alphonse Baudin	Hauteur	R+5 (25,10 m)
Bailleur de l'immeuble	Public Mairie de Paris	Destination	Piscine
Type d'installation	Site neuf 3G/4G/5G (700/900/1800/2100/2600/3500 MHz)		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G (faisceau fixe) Un autre opérateur présent sur le site BT (0°, 110° et 275°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	23/04/2021
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	28/04/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	28/05/2021

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de six antennes, trois antennes 3G/4G/5G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz) et trois antennes 5G (fréquence 3500 MHz) orientées vers les azimuts 20°, 140° et 250°.		
Distance des ouvrants	Porte d'accès terrasse à 7 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G : 20° <4V/m ; 140° <5V/m ; 250° <3V/m 5G : 20° <3V/m ; 140° <3V/m ; 250° <3V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	28,20 m pour les antennes à faisceau fixe 28,70 m pour les antennes à faisceau orientable		

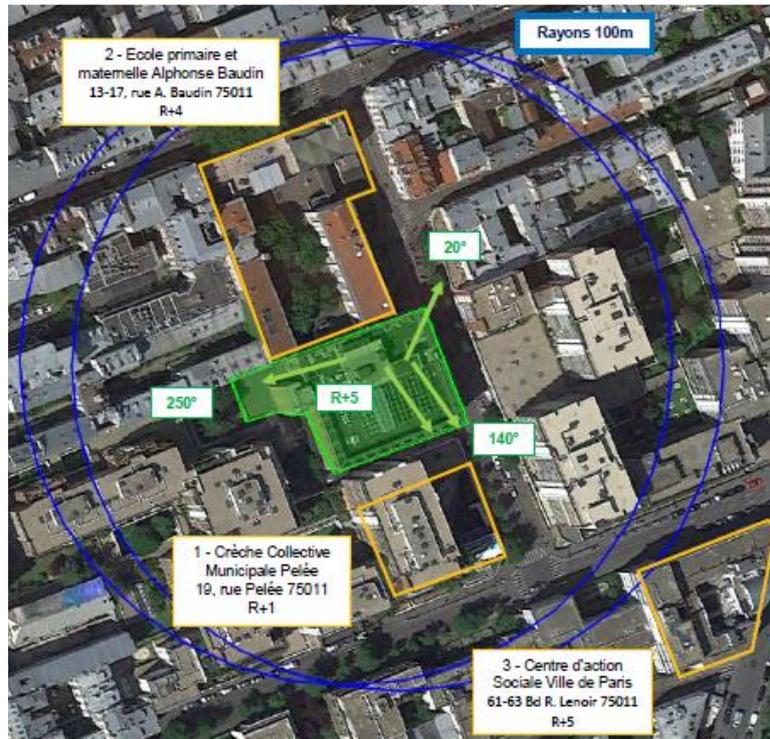
#### Incidence visuelle

Description des antennes	Seule la toiture est modifiée, six antennes seront installées.
Intégration antennaire	Les antennes seront placées en retrait de la façade afin de minimiser l'impact depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleurs gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

#### Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	<input type="checkbox"/>

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



**Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux**

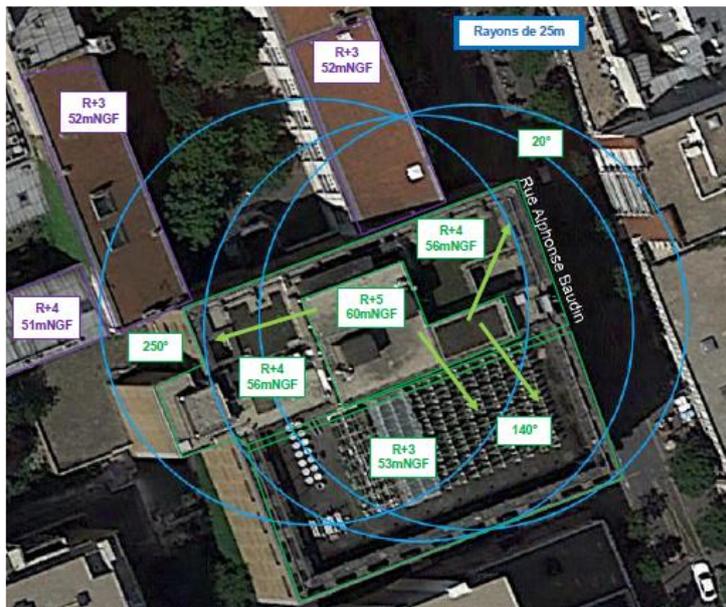
Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
1 - Crèche Collective Municipale - Pelée	19, rue Pelée 75011 Paris	R+1	Non	45 m	< 1 V/m soit 1,1%
2 - Ecole primaire et maternelle Alphonse Baudin	13-17, rue Alphonse Baudin 75011 Paris	R+4	Non	20 m	1,07 V/m soit 2,9%
3 - Centre d'action Sociale de Ville de Paris	61-63 Bd Richard Lenoir 75011 Paris	R+5	Oui	100 m	1,37 V/m soit 3,8%

**Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux**

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
1 - Crèche Collective Municipale - Pelée	19, rue Pelée 75011 Paris	R+1	Non	45 m	< 1 V/m soit 0,4%
2 - Ecole primaire et maternelle Alphonse Baudin	13-17, rue Alphonse Baudin 75011 Paris	R+4	Non	20 m	< 1 V/m soit 1,4%
3 - Centre d'action Sociale de Ville de Paris	61-63 Bd Richard Lenoir 75011 Paris	R+5	Oui	100 m	< 1 V/m soit 1,6%

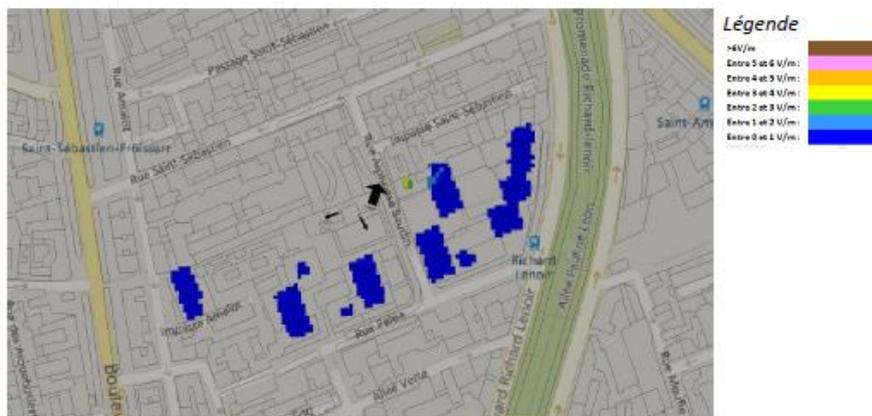
\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



### Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 20°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 250°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



	Azimut 20°	Azimut 150°	Azimut 250°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	25.5 m	25.5 m	22.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

**Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G)  
Faisceau orientable**

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 20°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 250°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.

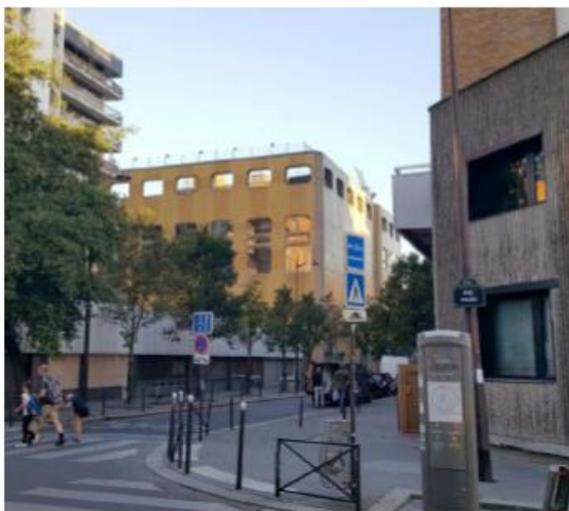


	Azimut 20°	Azimut 150°	Azimut 250°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	25.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant :

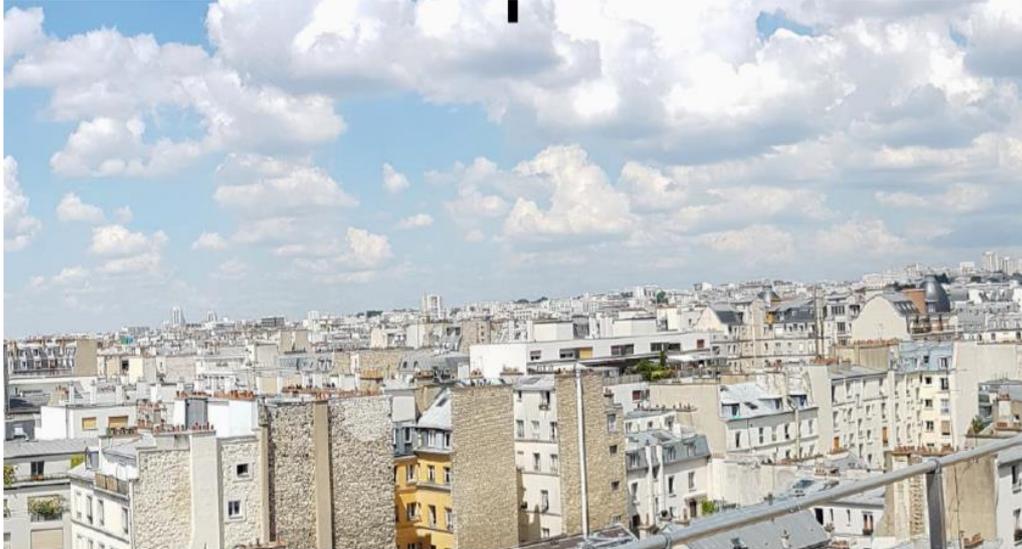


Etat du projet :



## Vue des Azimuts

Azimut 20°



Azimut 140°



Azimut 250°

